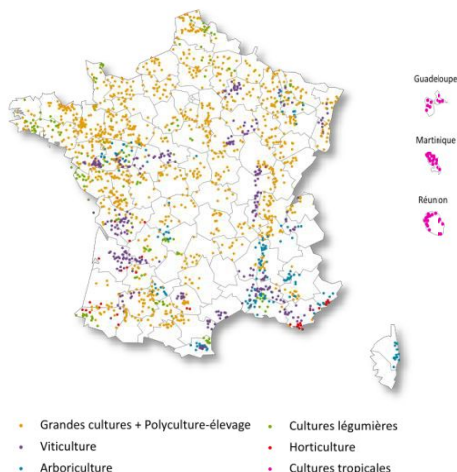


Le dispositif DEPHY FERME



Carte de France du réseau DEPHY FERME

Le dispositif DEPHY FERME est un réseau de démonstration et de production de références, s'appuyant directement sur des exploitations agricoles. Son originalité est de s'intéresser aux systèmes de culture, combinaisons d'une succession de culture et des conduites qui y sont associées.

En 2018, il rassemble 255 groupes d'une dizaine d'agriculteurs environ, animés et accompagnés par des ingénieurs-réseau (IR) issus de différentes structures (Chambres d'Agricultures, réseau CIVAM, coopération agricole, négoce, centres de gestion, ...). Ainsi, environ 3000 exploitations agricoles, réparties sur tout le territoire et couvrant six filières de production, se sont engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides.

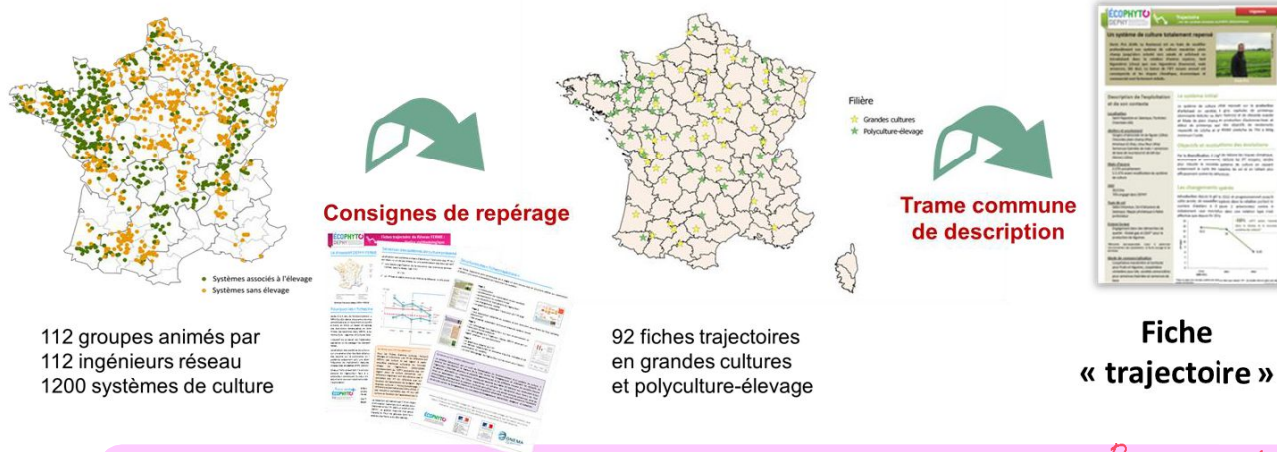
Pour la filière grandes cultures-polyculture-élevage, ce sont aujourd'hui 1638 exploitations qui servent de support au suivi de 1638 systèmes de culture.

Les « fiches trajectoire »

En 2014 et 2015, le réseau DEPHY a mené un travail de repérage, de description et d'évaluation des systèmes de culture présentant des évolutions remarquables et vertueuses en termes d'utilisation de produits phytosanitaires. Ce travail a conduit à l'élaboration de « fiches trajectoire », permettant de capitaliser et de partager les démarches concrètes mises en œuvre par les agriculteurs du réseau.

Des consignes de repérage à partir de l'évolution des IFT des systèmes de culture depuis l'entrée dans le réseau ont été fournies aux 112 ingénieurs-réseau alors en exercice dans la filière grandes cultures-polyculture élevage. Le choix des systèmes a ensuite été fait en concertation entre les ingénieurs-réseau, les ingénieurs territoriaux et la cellule d'animation nationale, suivant la pertinence du système en terme d'évolution d'IFT (voir ci-après) et de leviers mis en place. La grande majorité des groupes a ainsi pu présenter des exemples pertinents pour réaliser une fiche trajectoire.

Le repérage des trajectoires performantes dans DEPHY



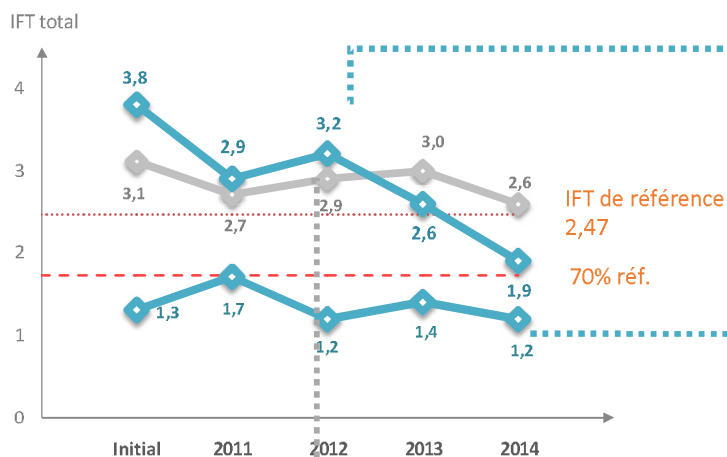
Ces fiches sont disponibles sur le portail de la Protection Intégrée des Cultures **EcophytoPIC** (www.ecophytopic.fr).

La sélection des systèmes de culture présentés dans les fiches

La sélection des systèmes de culture mis en avant dans ces fiches s'est appuyée sur une **analyse des résultats obtenus en terme d'IFT** et sur une **appréciation par des experts** sur la pertinence et la transférabilité du système retenu. Le système est retenu si un de ces critères ou une combinaison des deux est vérifié :

- ✓ Une baisse significative de la moyenne des dernières années ou de l'IFT 2014 ou 2015 par rapport à l'IFT à l'entrée dans le réseau (cas n°1)
- ✓ Un IFT bas et stable (moins de 70% de la référence si elle existe) (cas n°2)

Un exemple :



CAS N°1 :

-32%

d'IFT entre l'entrée dans le réseau et la moyenne des 3 dernières années

Baisse significative de l'IFT

✓ **Possibilité de fiche trajectoire**

CAS N°2 :

Moyenne des IFT des 3 dernières années:

-51%

Par rapport à l'IFT de référence régional

Système économe et stable

✓ **Possibilité de fiche trajectoire**

CAS N°3 :

-9%

d'IFT entre l'entrée dans le réseau et la moyenne des 3 dernières années

Évolution trop faible de l'IFT ; Système non économe

× **Pas de fiche trajectoire**

Qu'est-ce que l'IFT de référence régional ?

Pour les grandes cultures, les IFT de référence ont été définis par culture et par région à partir des enquêtes pratiques culturelles du Ministère en charge de l'agriculture (2001-2006). Ils correspondent au 70^{ème} percentile des IFT de la région pour la culture concernée. Les IFT de référence régionaux ont été obtenus par moyenne pondérée des IFT de référence par culture en fonction de l'assolement de la région. On distingue un IFT de référence « grandes cultures », fondé sur l'assolement régional hors prairies et un IFT de référence « polyculture-élevage » fondé sur l'assolement régional en intégrant les prairies temporaires et artificielles (sur lesquelles l'IFT de référence est par hypothèse considéré comme nul).

Comment sont classés les systèmes au regard de leur IFT ?

A l'entrée dans le réseau, chaque système de grandes cultures-polyculture élevage est classé en fonction de deux références :

- l'IFT de référence régional (ci-contre)
- l'IFT de référence personnalisé (moyenne pondérée, en fonction de l'assolement du système, des IFT de référence régionaux de chacune des cultures). Ce choix a été fait pour permettre d'apprécier les efforts d'économies d'usage de phytosanitaires faits par les agriculteurs, quelles que soient les filières dans lesquelles ils s'insèrent.

Un système est jugé économe (ou très économe) en phytosanitaires dès lors que son IFT est inférieur à sa référence personnalisée et qu'il est économe (ou très économe) au regard d'une au moins des deux références :

- système très économe : son IFT est inférieur de 50 % à d'une des deux références
- système économe : son IFT est inférieur de 30 % à l'une des deux références
- système non économe : autres cas de figure.

A noter : trois systèmes sont en agriculture biologique à l'entrée dans le réseau.

Pour les évolutions ultérieures, ce sont directement les variations d'IFT, de préférence en valeur absolue, qui ont été décrites.

Le contenu d'une « fiche trajectoire »

Chaque fiche présente l'évolution concrète d'un système de culture mais également la vision de l'agriculteur face à ces changements. Le témoignage de l'agriculteur sur l'expérience qu'il a acquise dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques constitue le cœur de la fiche.

Les fiches trajectoire sont constituées de 4 pages. Elles permettent d'obtenir **une vision d'ensemble de l'évolution du système de culture** :



Page 1

- L'introduction
- La description de l'exploitation et son contexte
- La description du système de culture initial
- Les objectifs et motivations de l'agriculteur
- Les changements opérés
- Un graphique présentant l'évolution de l'IFT total du système de culture

Page 2

- Une description détaillée du système de culture et son évolution sous forme de frise (**schéma décisionnel**)
- Des encadrés présentant la mise en place de certains leviers



Page 3

- Un témoignage de l'agriculteur sur son cheminement et l'évolution de ses pratiques
- Un témoignage de l'ingénieur réseau DEPHY amenant un regard extérieur sur ces évolutions

Page 4

- Un graphique détaillé de l'IFT
- Un tableau récapitulant la tendance d'autres indicateurs de performance du système de culture
- Un bref témoignage de l'agriculteur sur sa vision de l'avenir et ses perspectives



Qu'est-ce qu'un schéma décisionnel?

Le schéma décisionnel est un outil de formalisation du fonctionnement d'un système de culture. Il permet de représenter la logique de la lutte contre les bioagresseurs en précisant les objectifs de l'agriculteur (résultats attendus et objectifs agronomiques) et les différents moyens de contrôle (leviers de gestion alternatifs ou interventions chimiques) associés aux règles de décision qui conduisent à leur mise en application. Dans les fiches trajectoires, ce schéma est présenté sous forme de frise chronologique représentant la rotation ou succession de cultures, avec au dessus la lutte chimique et en dessous les leviers de gestion alternatifs. Ils peuvent concerner l'ensemble de la lutte contre les bioagresseurs ou une classe de bioagresseurs (adventices, ravageurs et maladies).

Quelles performances économiques ?

L'évaluation portée par les agriculteurs sur les performances économiques de leurs systèmes pourra être jugée très qualitative. Sa plus-value est d'être intégratrice de l'ensemble des stratégies mises en œuvre par l'exploitant pour remplir ses objectifs : système de culture, choix d'équipement et de renouvellement de matériel, stratégies d'achat et de commercialisation, recherche de labellisation et développement de filières, ... L'évaluation de l'agriculteur valorise ainsi les diverses voies prises pour assurer la rentabilité des systèmes, ce que des simulations normalisant les coûts et les prix ne permettent pas de faire.